

**Assemblée générale de la SQRP**  
Lundi, 29 Juin 2020  
Heure: 9h00  
Lieu: Réunion virtuelle sur la plateforme ZOOM  
**PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

---

---

**1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée**

Madame Jacinthe Douesnard propose l'élection de Monsieur François Courcy comme président d'assemblée. Madame Isabelle Charbonneau appuie la proposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Marie-France Marin propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Monsieur Denis Cousineau. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2018**

Monsieur Daniel Fiset propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. La proposition est appuyée par Isabelle Soulières et adoptée à l'unanimité.

**4. Affaires découlant du procès-verbal**

Monsieur François Courcy indique que les éléments découlant du procès-verbal seront abordés dans le rapport général du conseil d'administration qui suit en point cinq puisque les engagements pris lors de l'assemblée générale ont tous été suivis à l'exception d'un seul point.

**5. Rapport du conseil d'administration**

*a. Rapport général*

i. Réunions du conseil d'administration

Monsieur François Courcy rapporte que le CA a tenu quatre rencontres régulières ainsi qu'une rencontre exceptionnelle liée à la situation de la pandémie qui avait le potentiel d'affecter significativement la tenue du congrès 2020. Certains processus administratifs ont été modifiés durant la dernière année et les opérations bancaires ont été transférées à la BNC. Deux tables de travail ont également été mises sur pied, une visant à fournir des

suggestions quant aux façons d'augmenter les fonds reçus de commanditaires et une autre visant à proposer des façons d'utiliser les fonds détenus par la Société. Malheureusement, la modification des statuts et règlements requise pour permettre l'ajout d'un deuxième représentant étudiant au sein du CA n'a pas été complétée, bien que ce point ait été présenté lors de l'AGA de 2019. Monsieur Marc Aubrey informe les membres que des démarches ont été entreprises afin de régulariser la situation au niveau de l'enregistrement de la SQRP au registre des taxes (TPS/TVQ). Il est requis par la Loi, que la SQRP soit inscrite au registre des taxes, mais cela n'a pas été fait dans le passé. Il est prévu que la SQRP doive remettre un montant estimé à 22 000\$, incluant les intérêts courus.

## ii. Remerciements

Monsieur François Courcy remercie Monsieur Claude Fernet pour ses trois années passées à la SQRP, particulièrement pour son engagement et son dévouement. Il remercie aussi Madame Caroline Blais et Monsieur Daniel Fiset pour leur organisation du congrès 2020 qui a malheureusement dû être annulé suite à l'évolution de la pandémie. Il remercie aussi Madame Sarah-Geneviève Trépanier notamment pour son efficacité et pour la refonte des prix et des critères qui y sont associés. Il remercie aussi Monsieur Mathieu Roy pour son engagement comme conseiller scientifique. Il remercie aussi Madame Isabelle Charbonneau pour son rôle de représentante étudiante, elle a su prendre la place qui lui revenait au sein du CA et était une fière représentante des étudiants. Il remercie aussi Monsieur Marquis Falardeau qui a soutenu, à de nombreuses reprises, les membres du CA durant la dernière année.

## b. Rapport du secrétaire-trésorier

### i. Bilan financier au 31 décembre 2019

Monsieur Marc Aubrey présente sommairement les états financiers de la SQRP en mentionnant que le congrès de 2019 s'est soldé par un bénéfice de 8 900\$ et que les autres activités se sont quant à elles soldées par un bénéfice de 3 900\$, pour un total de 12 800\$. Quant au solde du compte bancaire, celui-ci était de 102 000\$ au 31 décembre 2019 et de 107 000\$ au 26 juin 2020. La situation financière est donc tout à fait saine et il est prévu que les sommes excédentaires seront investies afin qu'elles procurent un rendement et que prochainement, des projets seront mis de l'avant pour utiliser ces sommes, l'objectif n'étant pas d'accumuler des fonds trop importants.

Monsieur Dave Saint-Amour demande si le déficit réalisé il y a quelques années lors du congrès organisé par l'Université de Montréal était moins élevé que prévu et s'il était prévu que le solde bancaire soit aussi élevé. Monsieur Marc Aubrey rappelle que le déficit d'environ 47 000\$ n'était pas prévu, mais qu'heureusement la SQRP disposait des fonds nécessaires pour absorber une telle perte. Monsieur François Courcy rappelle que l'objectif n'est pas que la SQRP soit «riche» mais qu'elle serve bien les membres de la SQRP tout en ayant la capacité financière de faire face à des situations inattendues.

Madame Marie-Hélène Véronneau s'interroge aussi par rapport au maximum de fonds pouvant être détenus ainsi que la durée. Monsieur Marc Aubrey lui répond qu'il n'y a pas de maximum de fonds ni de durée maximale, mais que tout de même, l'objectif est de redistribuer ces fonds prochainement suite aux recommandations émises à cet effet. Madame Marie-Hélène Véronneau demande également s'il y a eu des pertes financières associées à l'annulation du congrès et Monsieur Marc Aubrey lui répond qu'il n'y a pas eu de pertes financières rattachées à l'annulation du congrès. Monsieur François Courcy indique que la SQRP a entrepris des démarches pour se munir d'une assurance visant notamment à protéger la société en cas d'annulation de congrès et protéger les administrateurs de la société sur le plan de la responsabilité de la direction et de la société. Monsieur Marc Aubrey remercie aussi Monsieur Joël Guérette d'avoir participé au remboursement des personnes inscrites au congrès.

## **6. Élections au conseil d'administration**

En l'absence de quorum, il n'est pas possible, lors de la présente réunion de confirmer l'élection des personnes se présentant aux divers postes vacants, mais le processus visant à permettre aux candidats de se présenter sera conservé et l'enregistrement des allocutions sera acheminé aux membres pour que ceux-ci puissent voter.

### *a. Poste de président(e) élu(e)*

Une seule candidature a été reçue pour le poste de président(e) élu(e), soit celle de Madame Caroline Blais, professeure à l'UQO. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature.

### *b. Poste de responsable du comité scientifique*

Une seule candidature a été reçue pour le responsable du comité scientifique, soit celle de Monsieur Mathieu Roy. Monsieur Mathieu Roy expose les motifs qui l'incitent à se présenter pour ce poste.

### *c. Poste de représentant(e) étudiant(e)*

Les candidatures de deux étudiantes au poste de représentante des étudiants de la SQRP ont été reçues. Chaque candidate a exposé les motifs qui l'incitent à se présenter pour ce poste.

### *d. Poste de conseiller(ère) scientifique*

Aucune candidature n'a été reçue pour ce poste. Monsieur François Courcy invite les personnes présentes à solliciter les membres de leur entourage afin de combler ce poste.

## **7. Mot des responsables du congrès 2020**

Madame Caroline Blais souhaite remercier Dominique Trottier, Sophie Cormier ainsi que toute l'équipe pour leur soutien dans l'organisation du congrès bien que celui-ci a dû être annulé. Monsieur Daniel Fiset souligne les efforts importants devant être déployés pour organiser un tel congrès et avait, personnellement, sous-estimé l'ampleur de ces derniers. Il ajoute également que la nouvelle obligation de considérer les taxes rend la tâche quelque peu plus complexe. Madame Caroline Blais mentionne que le site web pourrait être grandement amélioré afin de rendre la gestion des résumés beaucoup plus simple ainsi que la création du programme qui requiert actuellement beaucoup de tâches manuelles fastidieuses. Monsieur Denis Cousineau, Mesdames Thérèse Bouffard et Marie-France Marin remercient les organisateurs d'avoir organisé le congrès. Les membres soulignent l'excellence du travail accompli par le comité organisateur et sont fort reconnaissants de leur implication remarquable.

Bien que le congrès du mois de mars 2020 ait été annulé, la possibilité de reporter ce dernier a également été envisagée. Cependant, compte tenu du fait que le report aurait nécessité des efforts de réorganisation substantiels, jumelé au fait qu'il n'est pas assuré qu'il sera possible de tenir un congrès d'une telle envergure dans un avenir rapproché, le comité organisateur et les membres du CA ont convenu qu'il était préférable d'annuler le congrès prévu à Gatineau.

## **8. Congrès 2021**

Madame Jacinthe Douesnard dévoile que de nombreux enjeux sont liés à l'organisation du congrès 2021, notamment la forme que celui-ci prendra. Compte tenu de l'évolution incertaine de la pandémie, il n'est pas possible d'affirmer, à l'heure actuelle, si le congrès pourra avoir lieu en mode «présentiel». Actuellement, il est envisagé que le congrès soit organisé par l'UQAC (comité organisateur : Mesdames Jacinthe Dion et Julie Bouchard). Cependant, le CA de concert avec le comité organisateur, devra à très court terme déterminer la stratégie à privilégier quant à la forme du congrès à privilégier (mode, date, lieu) puisque cela aura des répercussions importantes sur l'organisation du congrès qui devrait débiter au mois de septembre. Les membres sont invités à faire part de leurs suggestions/commentaires en envoyant un courriel aux membres du comité organisateur.

## **9. Varia**

Monsieur Denis Cousineau tient à souligner la présence de Monsieur François Berthiaume, son implication de longue date au sein de la SQRP et son intérêt intarissable envers la recherche en psychologie.

Madame Catherine Cimon-Paquet s'interroge par rapport à l'appui potentiel de la SQRP au Concordat pour limiter les impacts de la pandémie de la Covid-19 sur la recherche (COMPEER). Monsieur François Courcy invite Madame Catherine Cimon-Paquet à partager les informations aux membres par l'intermédiaire de la liste de diffusion de la SQRP.

Il a aussi été question de l'année où l'UQAM pourrait organiser le congrès annuel et Monsieur François Courcy indique que cette information n'est pas connue pour l'instant. En 2019, une planification des régions hôtesse avait été effectuée et il était prévu qu'en 2021, le congrès aurait lieu dans la région de Chicoutimi et à Sherbrooke en 2022. Il indique aussi que la SQRP pourrait annoncer les régions hôtesse deux ans à l'avance, question de créer un effet d'entraînement et de permettre aux organisateurs de se préparer suffisamment en avance.

Un courriel sera envoyé aux membres de la SQRP pour les informer des procédures à suivre par rapport au registre qui pourrait devenir le procès-verbal de l'assemblée générale ainsi que les modalités par rapport aux élections, en lien avec l'article 16 des Statuts et règlements de la SQRP.

#### **10. Levée de la réunion**

L'assemblée générale annuelle est levée à 10h40. Monsieur Denis Cousineau propose la levée, appuyée à l'unanimité.

---